

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Stéphanie Dumas](#)

<https://www.cadre21.org/membres/75ada6057d02b1d50949bbaf>

Date d'obtention : 2021-01-29 21:27:25

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Prise en charge en utilisant la trousse:

- Investigation auprès de l'élève-évaluation de l'incident (grille)
- Évaluer si geste impulsif ou malveillant (si malveillant=police)
- Confisquer l'appareil sans regarder les photos (mode avion-fermé-dans le sac scellé)
- Communiquer avec la police (remettre grille et cellulaire)
- DPCP (possibilité enquête criminelle si malveillance ou récidive)
- Rencontre de sensibilisation Sexto

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Importance de toujours rencontrer élève signalant pour obtenir les informations importantes et mener à bien la suite de l'intervention (toujours déclencher le protocole Sexto avec élève signalant).

Lorsque la situation se déroule à l'extérieur de l'école, rencontrer quand même le signalant pour diriger l'intervention ensuite.

Toutes les personnes impliquées (et identifiées) doivent être rencontrées.

Rencontre de sensibilisation possible avec la personne qui envoie la photo aussi.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Lorsque le jeune doit donner des informations sur la nature de ses gestes et les intentions derrière ceux-ci.

Confisquer le cellulaire si le jeune s'oppose.

Rencontrer un instigateur malveillant qui ne collabore pas.

Rassurer le jeune puisque ses parents seront avisés.